

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**La séance du conseil municipal se tiendra à l'Espace Augustine Coutin –
347 route du laudon**

Lundi 9 février 2026
à 19h00

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès verbal de la séance du 15 décembre 2025.

FINANCES

BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS TOURISTIQUES

1. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
2. Affectation des résultats 2025
3. Vote du budget primitif 2026

BUDGET ANNEXE RIVE GAUCHE

4. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
5. Affectation des résultats 2025
6. Vote du budget primitif 2026

BUDGET principal

7. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
8. Affectation des résultats 2025
9. Vote du budget primitif 2026
10. Vote des taux de la fiscalité directe locale – Année 2026
11. Subventions aux associations – Attribution pour l'année 2026
12. Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire- Demande de financement au titre de la DETR 2026
13. Garantie du contrat de prêt contracté par la Foncière de Haute-Savoie - Logements BRS route du Laudon « le Carrât »

MARCHES PUBLICS

14. Restaurant de la plage – Autorisation au Maire à signer la convention d'occupation privative du domaine public

SCOLAIRE/PERISCOLAIRE

15. Pause méridienne - Convention de prestation de services pour la mise en œuvre d'activités périscolaires avec le Judo club de Sallanches - Année 2026

RESSOURCES HUMAINES

16. Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non-permanents pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité – Année 2026

ADMINISTRATION GENERALE

17. Adoption du Plan de gestion du massif du SEMNOZ

Information sur les marchés et décisions conclus depuis le conseil municipal précédent.

En Mairie,
Saint-Jorioz, le 30 janvier 2026

Le Maire,
Michel BEAL

